

Interpellation : Quels effets aura la politique de grippe-sous de la Confédération aura-t-elle sur les transports publics vaudois ?

Le 25 février, le Conseil fédéral a annoncé un « réexamen des tâches de la Confédération », c'est-à-dire un programme de coupes budgétaires à hauteur d'environ 2 milliards de francs par an, et ce malgré le fait que les finances de la Confédération soient saines et aient dégagé un bénéfice de 2,7 milliards de francs lors de l'exercice 2009. Parmi les mesures envisagées, une nette diminution du financement fédéral au transport de voyageurs (relèvement à 100 passagers/ jour du seuil donnant droit à un subventionnement fédéral ; diminution de la participation de la Confédération au cautionnement pour l'achat de matériel roulant). Dans le canton de Vaud, 17 lignes de trains, bus et transports à câbles seraient menacées.

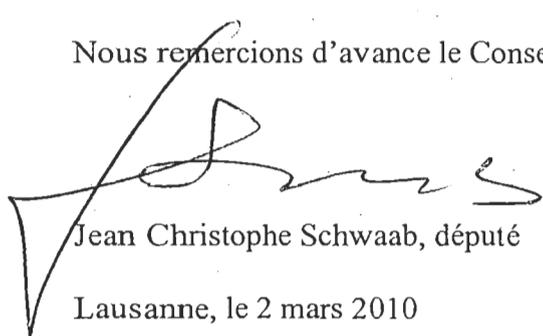
En outre, par ce programme, la Confédération compte réduire ses engagements financiers dans les transports publics (y. c. les grands projets d'infrastructures) à un taux qui serait inférieur à la croissance de la population, ce qui pourrait entraîner un sous-investissement, dont les conséquences seraient dommageables.

Ces lignes ont une importance capitale pour le développement régional, alors que le canton connaît une croissance démographique soutenue, qui va se poursuivre au cours des prochaines années. Ainsi, le Plan Directeur Cantonal (PDCn) accord une importance particulière au développement des transports publics. Ces lignes permettent aussi d'éviter bon nombre de déplacements de pendulaires en véhicules individuels motorisés. Il est donc important de les maintenir.

Nous avons donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelles lignes de transports publics vaudoises sont concernées par les coupes budgétaires prévues par la Confédération ?
2. Quel le nombre d'employés affectés à ces lignes ? Combien d'emplois seraient-ils supprimés si ces lignes devaient disparaître ?
3. Si, suite à un abandon ou une diminution du financement fédéral, le canton devait reprendre seul à sa charge l'exploitation de ces lignes, quel en serait le coût pour le canton et les communes ?
4. Quelles mesures le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre pour éviter la fermeture de ces lignes ?
5. Les communes concernées seront-elles avisées ?
6. Comment le Conseil d'Etat compte-t-il concilier l'éventuelle suppression de ces lignes avec les objectifs du PDCn visant à une utilisation plus rationnelle du territoire et un développement des transports publics pour pouvoir assumer la forte croissance de la population vaudoise prévue pour ces prochaines années ?
7. Quels seront les effets de la diminution de l'engagement financier de la Confédération sur les projets d'infrastructures de transports prévus dans le canton ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.


Jean Christophe Schwaab, député

Lausanne, le 2 mars 2010



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 02.03.10

Scanné le - 3 MARS 2010

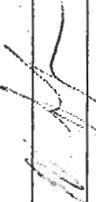
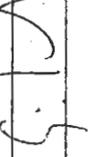
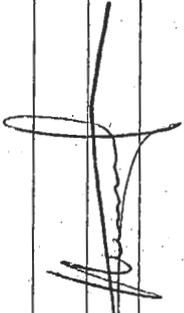
10 - INT - 352

Souhait de développer

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Baillif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaillé Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottliang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth 
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane 	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie 
Junglaus Delarze Suzanne 	Pache Rémy	Schwab Claude 
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André 	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge 	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert 
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre